gnoble à trois lieues de Tours ; ce qui donne un terme moyen pour le prix du travail entre celui des vignes aux portes d'une ville et celui des vignes plus éloignées où le travail est moins rétribué ; et, quant à la récolte, nous avons choisi une moyenne dans les dix dernières années qui ont été généralement assez bonnes, en mettant hors de ligne l'année extraordinaire de 1825 et les premiers crûs pour la qualité, ainsi que les produits d'une excessive abondance obtenus par quelques vignerons.

Façons d'un hectare de vigne, comprenant le déchaussage, la taille, et trois façons à la pioche ou à la marre ; prix ordinaire dans le pays.	45 f.	»
Ouverture et couchage de 450 provins à 50 sous le cent.	11	25
Transport de la terre pour former le terrier ou terreau, et transport du terreau dans les provins..	6	»
Une tomberée de fumier ou douze charges d'ânes par cent de provins, pour 450 provins.	45	»
Terrassage, apport de la terre sur le bord de la vigne, et transport dans la vigne pour un 1/20 d'hectare.. . .	10	»
Pour renouvellement d'un cinquantième, ou sinon pour diminution progressive de la valeur d'un hectare.	45	»
On donne, de deux années l'une, une façon après vendanges, quelques-uns tous les ans, d'autres jamais ; elle coûte 22 fr. 50 c. par hectare ; en calculant d'après le premier mode..	11	25
Entretien annuel des pressoirs et ustensiles, par hectare..	6	»
Logement du closier ou vigneron ; il fait ordinairement 2 hectares 1/2 à 3. C'est par hectare.	10	»
Sept fûts ou poinçons et un demi-poinçon, les premiers à 7 fr., le second à 4 fr..	52	»
Frais de vendanges, nourriture, salaire, lumière, etc. ; ils varient un peu, on les a établis à 4 fr. 50 par poinçon.	33	75
Mémoires des tonneliers, 6 fr. 50 par hectare.	6	50
Impôt foncier.	18	»
Total des frais.	300 f.	»

Un hectare de vignes blanches à Vouvrai et Roche-Corbon vaut communément 4,500 f. C'est donc un capital qui doit rendre à son propriétaire 225 fr. annuellement ; en les ajoutant *au total* des frais que nous avons vu monter à 300 fr., c'est donc 525 fr. que doit rapporter chaque hectare pour que son propriétaire ne soit pas en perte. Or, nous avons compté en *récolte moyenne* 7 poinçons et demi ; au prix moyen de 70 fr. (le poinçon de Touraine est de 2 hectolitres 1/2), c'est donc 525 fr., d'où l'on peut conclure que l'argent est placé convenablement.

Toutefois, nous n'avons pas fait entrer en considération les cas de mévente ; par exemple, passé le mois d'avril, ces mêmes vins, qui sont fort recherchés par les Flamands avant cette époque, tombent de moitié. C'est donc un grand risque à courir.

Voyons si les conditions pour le vin rouge sont aussi avantageuses ; les frais resteront les mêmes, parce que le surcroît de dépense pour les échalas n'est pas général. Le nombre de pièces de vin dont se compose la récolte sera aussi le même, mais le prix bien différent. Les bons crûs communs ne peuvent guère être portés au-delà de 50 fr. le poinçon, prix de la récolte de 1834, d'une très-bonne qualité cependant ; ce qui fait pour l'hectare un produit brut de 375 fr., et par conséquent seulement de 75 fr. de produit net. A la vérité, le capital est moins fort et l'hectare doit être porté seulement à 2,400 fr. ou 120 fr. de revenu à recouvrer. Le vin du paysan a été payé 40 fr., mais il en a récolté 15 pièces à l'hectare, ce qui fait, à 40 fr., la somme de 600 fr. de produit brut, ou 247 fr. 50 c. de produit net, en comptant l'augmentation de 52 fr. 50 c. pour 7 fûts et demi-fûts.

Il est donc évident, et c'est une vérité fâcheuse à démontrer, qu'il y a plus d'avantage à produire une grande quantité de vin médiocre qu'une moins grande de bon, parce que la différence des prix n'est pas assez forte.

Nous n'avons parlé que des vignes sans paisseaux et échalas ; or, il y en a qui ne peuvent s'en passer, telles que les vignes qui sont composées de plants fins originaires de Bourgogne ; ce sont eux qui ont fait la réputation de nos vins de Joué bien connus des marchands de Paris. L'avance primitive sera pour 15 milliers de paisseaux à 34 fr. le millier, de 510 fr., dont l'intérêt est de 25 fr. 50 c., et en outre chaque année, pour le renouvellement du 10e, 51 fr. C'est donc, avec 45 fr. de plus au vigneron pour piquage du paisseau, accolage, arrachage et entassement, un total de 121 fr. 50 c. en sus par hectare, ou un total de 421 fr. de frais par hectare de vigne échalassée. Le prix étant, à peu de chose près, le même pour la récolte, il nous paraît démontré que le propriétaire est presque toujours en perte.

C... Odart.

CHAPITRE X. — Du Houblon et de sa culture.

§ Ier. — Partie utile, analyse, avantages et usages du houblon.

Le *Houblon* (*Humulus lupulus*, L. ; en anglais, *Hop* ; en allemand, *Hoppen* ; en italien, *Lupolo* ; en espagnol, *Lupulo*) (*fig.* 57) est une plante grimpante, à racines vivaces, qui appartient à la famille des Urticées ; les feuilles ont de la ressemblance avec celles de la vigne. Le houblon est dioïque, c'est-à-